

Comité de pilotage

Sites Natura 2000

Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vére »
 et
 Causse de Gaussou et sites proches »

Mercredi 25 juin 2014 Caylus

















Ordre du jour

Introduction

- Actions réalisées depuis février 2014, liées au programme d'animation volet 2013 (10 avril 2013-9 avril 2014)
- Programme d'animation volet 2014 (29 avril 31 déc. 2014) : actions réalisées et à venir
- Désignation, par les représentants des collectivités territoriales et leurs groupements, pour une période de trois ans (2015-2017):
 - de la structure porteuse du suivi, de l'animation et de la mise en œuvre des DOCOB de ces sites Natura 2000,
 - du Président du COPIL de ces sites Natura 2000

La désignation de vice-présidents sera également proposée

- Présentation du programme prévisionnel de l'animation des DOCOB, volet 2015 (projet)
- > Points divers (notamment : étude en cours, association Nature MP)



Introduction La maîtrise d'ouvrage

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy Structure porteuse de l'animation des DOCOB de ces sites, depuis 2008, avec une reconduction en 2011 pour 3 ans (2012-2014)

Président des Comités de pilotage de ces deux sites (avant les désignations qui sont prévues ce jour) :

M. Jean CAMBON, ancien Président du SM Pays Midi-Quercy

Vice-Président du Comité de pilotage pour le site, à ce jour : « Causse de Gaussou et sites proches »:

M. Jean-Marc CAMBON, ancien Maire de Lavaurette

Vice-Président du Comité de pilotage du site « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère » :

M. Gérard AGAM, Maire de Saint Antonin-Noble-Val



Les opérateurs de l'animation Structures prestataires

Depuis fin 2008 (suite à divers marchés publics) :

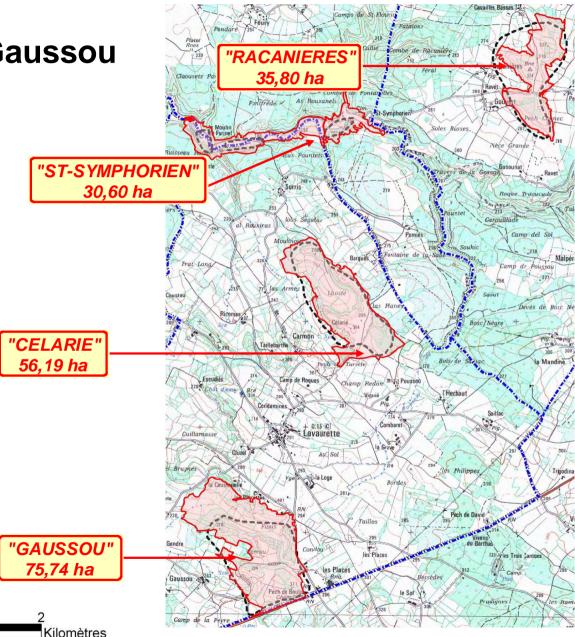
- **CPIE Midi-Quercy** : opérateur mandataire et actions de sensibilisation, d'information et de concertation
- Chambre d'agriculture du Tarn animation visant la contractualisation dans les départements 81 et 82 au sein des périmètres de ces sites
- CEN : Conservatoire des Espaces Naturels Midi-Pyrénées actions de suivi scientifique des espèces (chauves-souris)

Groupement retenu suite à la consultation de marché public lancée en mars 2014, pour l'animation des DOCOB des 2 sites Natura 2000.

Les sites Natura 2000

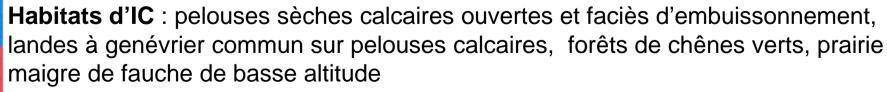
ZSC - Causse de Gaussou et sites proches

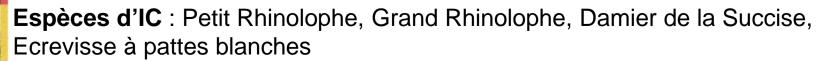
- 198,33 hectares
- 4 habitats d'intérêt communautaire
- 4 espèces animales d'intérêt communautaire
- 3 communes (pour partie):
 Lavaurette,
 Caylus,
 Puylaroque



Habitats et espèces ayant justifié la désignation du site « Causse de Gaussou et sites proches »



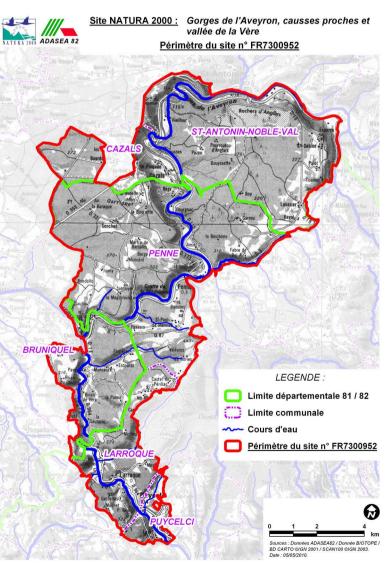






Les sites Natura 2000

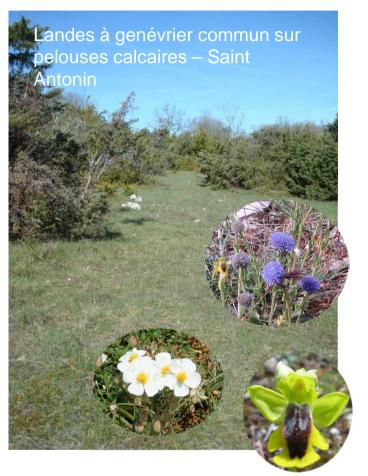
ZSC-Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère



- 11 660 hectares
- 11 habitats d'intérêt communautaire
- 16 espèces animales d'intérêt communautaire
- 6 communes sur 2 départements:
- ✓ St Antonin Noble-Val, Bruniquel, Cazals, dans le 82
- ✓ Penne, Larroque, Puycelsi dans le 81



Habitats et espèces ayant justifié la désignation du site « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »











Minioptère de Schreibers



Exemples d'habitats d'IC : formations à genévriers sur landes ou pelouses calcaires, falaises calcaire avec végétation adaptée, forêts de chênes verts...

Exemples d'espèces d'IC. : Minoptères Schreibers, Petit Murin, Barbastelle, Lucarne cerf-volant, Grand Capricorne, Cordulie splendide / à corps fin...



Actions réalisées depuis février 2014

en lien avec le programme d'animation

des DOCOB volet 2013



Actions réalisées depuis février 2014, en lien avec le Volet 2013 de l'animation des DOCOB

- Assistance administrative pour le compte des COPIL et du Président
- ✓ Elaboration du compte-rendu du COPIL du 11 février (Lavaurette)
- ✓ La saisie sur l'outil SUDOCO des actions majeures réalisées
- ✓ La rédaction du rapport d'activités final pour la tranche 2013
 Saisie SUDOCO non réalisé pour le maître d'ouvrage pour le volet 2013 (car pas de formation mise en place en région : refonte de l'outil SUDOCO en cours dans un autre SI)
- > Mise en œuvre des actions de communication
- ✓ Le bulletin d'information 2013-2014 : élaboration, impressions et diffusion

SM PMQ: coordination édition - conception graphique (dont travail de la chargée de communication Pays - hors financement animation des DOCOB)

Impressions : 2200 exemplaires
Diffusion des bulletins en format papier et électronique auprès :

Communes, Communautés de Communes du Pays et des sites Natura 2000, signataires de la charte de bonnes pratiques, OTSI, élus du Comité Syndical Pays, comités de pilotage thématiques (Natura 2000, LEADER...) Newsletter du Pays MQ, site Internet...



des sites Natura 2000

« Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère » FR 7300952

« Causse de Gaussou et sites proches » FR 7300953

















✓ La fiche technique et pratique pour les organisateurs de manifestations (de pleine nature ou autres....) dans les sites Natura 2000 : création du contenu de la fiche (par les opérateurs, notamment le CPIE MQ) édition, conception graphique fiche (PMQ) et diffusion : à venir (dans cadre tranche 2014)

Qu'est-ce-que NATURA 2000 ?

Un réseau européen d'espaces naturels identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats naturels, définis dans la directive européenne « Habitats, faune, flore » du 21 mai 1992 et dans la directive « Oiseaux » du 2 avril 1979.



Le site Natura 2000 des « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère » est une Zone Spéciale de Conservation (ZSC), retenu pour l'intérêt de son patrimoine naturel, la présence de 11 habitats et 16 espèces animales d'intérêt communautaire, dont 8 chauves-souris.

6 communes sont concernées: Bruniquel, Cazals et Saint-Antonin-Noble-Val en Tarn-et-Garonne, Larroque, Penne et Puycelsi dans le Tarn, sur 11 760 hectares traversés par des corridors écologiques particuliers, dont la rivière Aveyron et ses affluents.

Un territoire de qualité où de nombreuses remarquables profitent d'une mosaïque de milieux naturels, secs sur les plateaux et les falaises, frais à humide en fond de vallées.

Préservons les milieux naturels en zone Natura 2000

L'organisation d'un évènement a souvent des impacts environnementaux : soyons vigilants !

Certaines manifestations sportives sont soumises à autorisation préfectorale : cycliste, VTT, pédestre, trail, motorisées ...

Pour les manifestations sportives de plus 1 500 personnes, vous devez réaliser <u>une évaluation des incidences Natura 2000</u> pour éviter les dommages sur les habitats et les espèces et par souci de prévention.]

Elle est fixée par :

- une liste nationale d'activités

(R414-19 du code de
l'environnement)

applicable sur tout le territoire, des listes locales arrêtées par le préfet de département qui complètent la liste nationale.

Consulter l'arrêté préfectoral dans le département de votre manifestation : http://www.developpementdurable.qouv.fr/-Les-listes-locales-.html

Le formulaire à télécharger et à envoyer à la Préfecture : http://www.tam-et-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Biodiversit ef-valuation-incidences-Natura-2000-AP-formulaires/Formulaire-de-valuation-des-incidences-Natura-2000

Pour tout rens eignement, contacter votre Préfecture <u>de votre</u> <u>département – Bureau de la sécurité</u>

Tam-et-Garonne 82: Montauban 05 63 21 18 00 Castelsarrasin 05 63 32 82 82 Tarn 81: Albi: 05 63 45 61 61 La « Charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme pour la préservation des Gorges de l'Aveyron pour la préservation des gorges de l'Aveyron, des causses proches et de la vallé de la Vère"

Un contrat moral entre les acteurs touristiques volontaires (usagers des gorges de l'Aveyron) reprend un ensemble d'engagements, de recommandations et de comportements compatibles avec les objectifs du DOCOB, document de référence, d'orientation et de gestion de ce site Natura 2000.





Cette charte recueille 72 signataires en 2014.

Consulter la charte sur le site du Pays Midi-Quercy http://www.paysmidiguercy.fr/Charte-

de-bonnes-pratiques-le.html

Vous souhaitez adhérer à cette charte, Contacter le CPIE Midi-Quercy







Votre contact privilégié : la commune d'accueil de l'évènement

Dans le Tarn (81) : Larroque : 05 63 33 11 75 Penne : 05 63 56 31 11

Penne: 05 63 56 31 11 Puycelsi: 05 63 33 11 14

- Dans le Tarn-et-Garonne (82) : Bruniquel : 05 63 67 24 91

Cazals : 05 63 30 68 62

Saint Antonin Noble Val : 05 63 30 60 23

Elles vous renseigneront également sur l'organisme responsable de la collecte des déchets. Certains mettent à disposition du matériel pour les évènements.

Pour aller plus loin :

 Vers l'écoresponsabilité des manifestations pour les organisateurs d'événements en Midi-Pyrénées ARPE et ADEME Midi-Pyrénées 2009

http://www.arpe-mip.com/html/8-6075-Ecoresponsabilite-des-manifestations.php

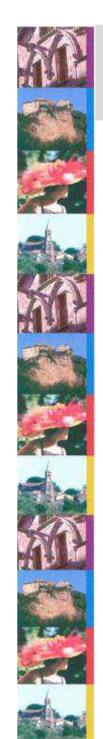
- Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des manifestations sportives sur les sites Natura 2000 (Ministères de l'Ecologie et du développement durable et des Sports)

http://www.sportsdenature.gouv.fr/docs/superdoc/guide-EI-natura2000.pdf

 - Fiche technique: Evaluation des incidences Natura 2000 et sports de pleine nature (ATEN Ateliers Techniques des Espaces Naturels)

http://www.sportsdenature.gouv.fr/docs/superdoc/fiche-

technique El N2000 201304 light.pdf



Actions réalisées depuis février 2014 en lien avec le volet 2013 de l'animation des DOCOB

- ➤ Mise en œuvre des actions contractuelles issues des DOCOB
- ✓ Le suivi des contrats (notamment, en l'occurrence, MAE)
- > Mise en œuvre des actions non contractuelles issues des DOCOB
- ✓ Les suivis de populations de chauves-souris concernant les grottes d'hibernation : compléments par comptages dans 2 grottes, Dame Blanche et Castagnerette

Pour mémoire :

- ➤ Mise en œuvre des chartes Natura 2000
- ✓ Pas d'action car absence de demande (accompagnement si souhait d'adhésion ou demande Pas de relance ou de prospection prévue, cf. orientations DREAL MP)
- ➤ Assurer la bonne prise en compte des habitats et espèces d'IC dans évaluations environnementales
- √ Veille et information : information des maitres d'ouvrage, participation à des réunions, si demande : pas de demande au cours de cette période
- ✓ Inciter à la réalisation ou l'adaptation de plans de gestion ou plans d'aménagement en forêt (notamment, en l'occurrence, à Saint Antonin NV) : même observation
- Participer au réseau des opérateurs / animateurs : pas de réunion régionale programmée entre février et avril 2014 (volet 2013 de l'animation)



Actions réalisées depuis février 2014 en lien avec le Volet 2013 de l'animation des DOCOB

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy (autres actions)

- Suivi administratif, technique et financier : ex. paiement des prestations préparation du dossier de demande de solde lié au volet 2013 de l'animation
- Consultation de marché public pour le volet 2014 de l'animation, de fin avril à fin décembre 2014 (préparation, lancement, suivi, contractualisation)

signature des documents du marché public le 29 avril 2014 pour la tranche 2014 de l'animation des DOCOB



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONNEXES

Actions réalisées depuis la précédente réunion des COPIL entre le 11 février et le 9 avril 2014 dans le cadre de la politique de tourisme durable du Pays Midi-Quercy

Hors budget de l'animation des DOCOB de ces 2 sites susceptibles d'avoir des effets induits positifs (environnementaux)

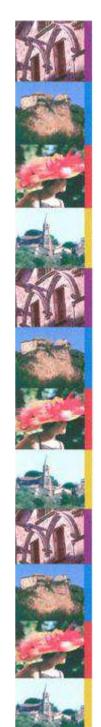
- Insertion dans le Guide pratique « Visites, activités et restauration » du Pays MQ de données sur Natura 2000 et sur la charte de Bonnes

pratiques

Edition: 8000 exemplaires

diffusé dans le réseau des OTSI du Pays Midi-Quercy





- Mise en œuvre du site internet « vitrine » pour la destination
 « Midi-Quercy , Gorges de l'Aveyron »
- ✓ Lancement de la consultation le 27 / 01 / 2014 pour la création de ce site
- ✓ Commencement du travail du prestataire en mai 2014 : travail en cours

(schéma d'organisation de l'actualisation des données avec les Offices de Tourisme, identification des objets d'information à couvrir, intégration dans la base départementale constellation)

our la préservation des gorges de l'Aveyo

a causses proches et de la vallée de la Ver

Dans le cadre de ce site Internet :

- valorisation du site Natura 2000 « Gorges de l'Aveyron, causses proches vallée de la Vère » et de la charte de bonnes pratiques avec acteurs tourisme
- insertion des actions et événementiels
 liés à Natura 2000 dans la partie « Agenda »

→Parution du site Internet prévue pour novembre 2014



- Elaboration du « Contrat de destination Tarn-et-Garonne » en partenariat avec Conseil Général 82 - Etat- Conseil Régional... Signé en juillet 2013 (dont Pays MQ)

Réunion du comité d'itinéraire Gorges de l'Aveyron le 14 février 2014 à Nègrepelisse pour une présentation aux partenaires du contrat de destination

Rappel objectif dans dépt. 82 : développer des axes majeurs d'itinérance douces, en proposant et en structurant une offre touristique pour une clientèle française et européenne

⇒ Un projet notamment autour de l'itinéraire vélo-route de l'Aveyron : un programme d'actions sur 3 ans visant à développer et à qualifier les pratiques d'itinérance douce sur le linéaire de la rivière Aveyron et à proximité de cet itinéraire. ex. développement de parcours, dév. et qualification de l'accueil touristique, aménagement et équipement de plusieurs sites, de différents types (relais principal, secondaire, halte...)

<u>Dans ce cadre</u>: prise en compte des réflexions menées autour des activités nautiques sur la rivière Aveyron (pêche, canoë-kayak, baignade...) - cf. Schéma de développement durable des activités nautiques non motorisées (cabinet JED, 2012).

Ex.: 15 sites identifiés relais d'itinérance douce dans le site Natura 2000 G. Aveyron

⇒ Enjeu de coordination entre ces différents sites et au niveau de la diffusion des informations touristiques ; d'intégration de données liées à ce site Natura 2000, et plus généralement, de la démarche de développement durable souhaitée…



- Dans le cadre du projet de coopération Gorges de l'Aveyron-Viaur (entre les GAL Midi-Quercy, Albigeois-Bastides, Rouergue occidental)

Opération achevée début juin 2014

Objectif principal : développer des produits touristiques dans ce secteur, en s'appuyant sur un réseau d'acteurs

→ Insertion de données sur page Facebook possible, dont mise en ligne d'informations sur le site Natura 2000 des G. Aveyron



Recensement des évènementiels outdoor dans ce secteur (évènementiels liés aux activités de pleine nature). Les structures proposant des évènementiels de ce type peuvent bénéficier de cette page ouverte sur Facebook, et y inscrire des animations outdoor / nature.

Pour cela : passer par le Pays MQ ou inscrire directement des animations (possible après un échange avec la chargée de mission tourisme et un engagement à respecter la charte d'utilisation établie pour cette page)

Contacts: Marianne BUSSER, SM Pays Midi-Quercy

Tél.: 05 63 67 74 95 - Mél.: marianne.busser@info82.com



Actions liées au volet 2014

de l'animation des DOCOB

(29 avril - 31 décembre 2014)



Le budget de l'animation 2014

Période : 29 avril 2014 - 31 décembre 2014

Animation des DOCOB des sites Natura 2000

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de service pour animation 2 DOCOB (intervention opérateur)	19 800 € TTC (17 740 € HT)	UE FEADER 50 % du montant € HT 46 % montant € TTC	10 670 € 10 390 €
		Etat 44 % du montant € TTC	10 330 €
Autres dépenses (frais de structure dont	3600 € TTC	Autofinancement SM PMQ 10 % du montant € TTC	2 340 €
édition et impressions de documents, frais de personnel)	(3 600 € HT)	10 /0 da montant e i i o	
TOTAL DEPENSES	23 400 € TTC	TOTAL RECETTES	23 400 € TTC
	(21 340 € HT)		



2 - Programme d'animation 2014

Période : 29 avril - 31 décembre 2014

- Assistance administrative pour le compte des COPIL et du Président des COPIL
- > Suivi de la mise en œuvre des DOCOB
- > Mise en œuvre des actions de communication
- Mise en œuvre des actions issues des DOCOB
 - ✓ Actions contractuelles
 - ✓ Actions non contractuelles
- ➤ Mise en œuvre des chartes Natura 2000
- ➤ Assurer la bonne prise en compte des habitats et des espèces d'IC dans les évaluations environnementales
- > Participer au réseau des opérateurs / animateurs

CPIE MQ: 15.5 j

Chambre d'Agriculture 81:8.5 j

CEN MP: 11.25j



Assistance administrative pour le compte des COPIL et du Président des COPIL – COM 1 et C1

1 réunion des 2 COPIL : Mercredi 25 juin 2014, 14h30 à Caylus

- Préparation des COPIL :
- Réunion préalable 5 juin 2014 et compte-rendu (CPIE MQ/SMPMQ)
- Préparation du diaporama (opérateurs et SM PMQ)
- Invitations (SM PMQ)
- Préparation des dossiers pour les participants (SM PMQ)
- Réunion du COPIL
- □ Compte-rendu (CPIE MQ/SMPMQ)

CPIE MQ:2 j

Chambre d'Agriculture 81 : 0.5 j

CEN MP: 0.5j



> Suivi de la mise en œuvre des DOCOB - A et B

☐ Suivre le programme d'animation 2014

☐ Etablir un bilan annuel de l'animation :

Rapport d'animation final et saisie sur logiciel SUDOCO avant le 15 décembre 2014

☐ Proposer un programme d'animation pour 2015 réalisé en mai et juin 2014

CPIE MQ: 3.5 j

Chambre d'Agriculture 81 : 1 j

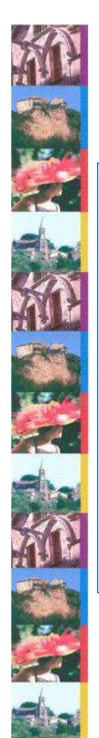
CEN MP: 0.5j



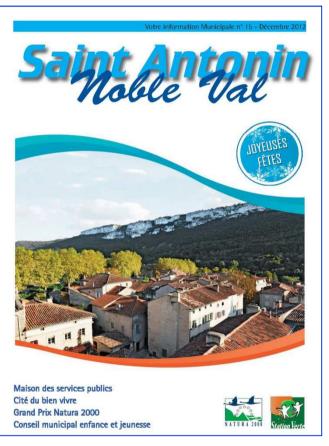
➤ Mise en œuvre d'actions de communication et de sensibilisation – COM 2 et 3

■ « Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication » - COM 2 ☐ Informations auprès des médias □ Diffusion de la fiche technique aux organisateurs de manifestations « Elaborer et mettre en place une Charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme » - COM 3 Recherche de nouveaux signataires ■ Nuit de la chauve-souris à Penne 12 août 2014 Opération de nettoyage 4 octobre 2014

CPIE MQ: 7.5 j **CEN MP**: 1i



➤ Plan de communication COM 2



☐ Informations auprès des médias :

- Bulletin municipal Saint Antonin Juillet
 2014: à venir
- Emission radio CFM: à venir
- Site Internet : SM PMQ,CPIE MQ... à venir
- Communiqué de presse : réalisé



➢ Plan de communication COM 2



☐ Fiche technique à l'attention des organisateurs de manifestations

Avis sur le contenu en cours : Préfecture 81



Actions à venir :

Objet : conception graphique (SMPMQ)

Courrier et liste destinataires (CPIE MQ, avec validation SMPMQ)

Diffusion aux communes (SMPMQ) (prévisionnel : octobre, pour saison touristique année n+1)



Charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme pour la préservation des gorges de l'Aveyron ... – COM 3

Objectif: maîtriser la fréquentation touristique sur le site

2014 : nouveaux signataires

Courrier aux signataires potentiels Relance téléphonique, messagerie Contacts directs



- 2 Rencontres candidats potentiels













➤ Charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme pour la préservation des gorges de l'Aveyron ... – COM 3

Des animations.... À venir

18éme Nuit européenne de la Chauve-souris

Mardi 12 août 2014 en soirée 18h-23h Salle des fêtes de Penne

Intervenants:

CEN Midi-Pyrénées Conservatoire des Espaces Naturels, CPIE Midi-Quercy.



Actions SM Pays MQ: participation à la communication auprès des médias (diffusion à venir du communiqué de presse dans journaux locaux - dans la Newsletter SMPMQ en juillet (agenda) et août (article) - article dans le MAG de l'été du Pays Midi-Quercy)



Charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme pour la préservation des gorges de l'Aveyron ... – COM 3

Ex. Insertion d'informations dans le MAG' de l'été du Pays Midi-Quercy

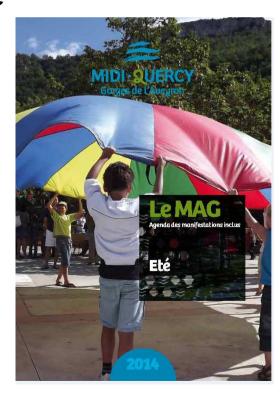
sur le site Natura 2000 Gorges Aveyron et la charte de bonnes pratiques avec acteurs tourisme

sur la 18éme Nuit européenne Chauve-souris 12 août 2014 à Penne

Publié en 8000 exemplaires

Période : Juillet - Août - Sept

Sa diffusion va débuter





DÉCOUVRIR LE SITE NATURA 2000



Les Gorges de l'Aveyron, sur les communes de Bruniquel, Penne, Cazals, Larroque, Puycelsi et St-Antonin-Noble-Val sont intégrées au site Natura 2000 Gorges de l'Aveyron, Causses proches et vallée de la Vère. C'est une zone spéciale de conservation sur laquelle sont conduites des mesures de gestion destinées à préserver ou à restaurer les 16 espèces et 11 habitats d'intérêt communautaire identifiés pour leur qualité, leur rareté et leur fragilité.

Pour contribuer à cette préservation, certains acteurs du tourisme ont souhaité adhérer à la charte de bonnes pratiques. Vous les reconnaîtres grâce à l'utilisation d'un pictogramme apposé dans leurs locaux d'accueil ou sur leur véhicule.

» Plus d'infos : www.midi-quercy.fr





Le Mag Midi-Quercy, Gorges de l'Aveyron - Eté 2014



NUITS DE LA CHAUVE-SOURIS 12 août - Salle des fêtes de Peni

De 18h à 23h : exposition, documents à consulter, diaporama-conférence, projection d'un film documentaire, puis repas ensemble « tiré du sac ». A 21 h, balade à l'écoute des chauves-souris. Soirée animée par des professionnels du CPIE Midi-Quercy et du Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées.

Elle est proposée dans le cadre de l'animation de ce site Natura 2000 et de la « Charte de bonnes pratiques » élaborée dans ce site, avec les acteurs du tourisme

» Animation gratuite, sur réservation auprès du CPIE Midi-Quercy (balade limitée à 30 personnes) Tél : 05 63 2406 26 - Mél. : mdp82@wanadoo.fr.



Charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme pour la préservation des gorges de l'Aveyron ... – COM 3

Des animations.... À venir
Samedi 4 Octobre 2014 Saint Antonin - Cazals

Opération de nettoyage, préparée en concertation avec le SM Pays MQ et un ensemble de partenaires



Réunion de préparation : 13 juin 2014 à Caylus

Partenaires:

Acti eaux Vives,
ACGA,
APPMA et école de pêche Saint Antonin,
Association des Loueurs de Canoës,
CC QRGA,
CPIE Midi-Quercy,
Mairie de Saint Antonin et Cazals,
SMPMQ ...





Action de communication complémentaire (hors budget animation des DOCOB)

Réalisée dans le cadre d'un projet initié en Pays Midi-Quercy sur la biodiversité et la forêt – Animation incluant des informations sur les sites Natura 2000 Gorges Aveyron /Forêt de la Grésigne



Le 24 mai 2014 :

Balade naturaliste à Saint Antonin NV à la découverte de la biodiversité et des forêts du Causse d'Anglars.

<u>Partenaires</u>: CPIE MQ, CEN MP, FDC 82, bénévole Sté Sciences Nat. 82, radio d'Oc

Dans le cadre des Journées Nature de Midi-Pyrénées, le Pays Midi-Quercy propose, avec l'appui du CPIE Midi-Quercy et de ses partenaires, samedi 24 mai à Saint Antonin-Noble-Val de 9h30 à 12h30, une balade conviviale pour mieux connaître la biodiversité remarquable des forêts du Causse d'Anglars et les enjeux associés à sa préservation.

Pour vous accompagner dans cette matinée de découverte destinée au grand public, plusieurs experts, du Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées, de la Fédération Départementale des Chasseurs, de la Société des Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne et du CPIE Midi-Quercy, interviendront tout au long de la balade pour vous faire découvrir la faune et la flore remarquables de ce site et les liens étroits entre maintien de la biodiversité et gestion des milieux forestiers.

Cette balade vous est proposée gratuitement. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre de la « Stratégie Nationale pour la Biodiversité » et d'un projet développé en Midi-Ouercy, qui sera présenté.





















Une vingtaine de personnes présentes



☐ Mise en œuvre d'actions issues du DOCOB.

Actions contractuelles 81 et 82

- □ Recensement des bénéficiaires potentiels
- ☐ Elaboration du programme agro-environnemental (PAE)
- □ Assistance au montage de contrats : Pré instruction des contrats
- □ Expertise avant contrat ou diagnostic éco-pastoral
- □ Bilan des contrats et actions contractualisées

Chambre d'Agriculture 81 : 6 j



Actions contractuelles auprès des agriculteurs





□ Déroulé de la mission

- □ Recensement des bénéficiaires potentiels renouvellement
 MAET 2009 (seuls éligibles en 2014)
- □ 2 agriculteurs partie Tarn-et-Garonne, site Gorges de l'Aveyron
- □ 1 agriculteur sur le site de Causse de Gaussou
- □ Elaboration du Programme Agrienvironnemental (PAE) : prévision de contractualisation MAET
- ☐ Envoi à la DRAAF en décembre 2013 pour PAC 2014 Dans cadre volet animation 2013.
- Appel à projet PAEC 2015 pour le 15 septembre 2014.
- ☐ Contact des agriculteurs en avril 2014
- ☐ Elaboration des dossiers avant la PAC (avant le 15 mai 2014)





□ Assistance au montage du contrat

- Contacts visite auprès des 3 agriculteurs concernés
- ☐ Information sur l'ensemble des engagements (rémunérés : cahier des charges et non rémunérés : conditionnalité des aides)
- □ Appui technique
- ☐ Réalisation des diagnostics et plans de gestion pastoraux
- □ 1 à 2 visites terrain réalisées chez chacun des exploitants
- –Plan de gestion en cours de finalisation chez les 2 éleveurs ayant contractualisé la mesure Gestion Pastorale

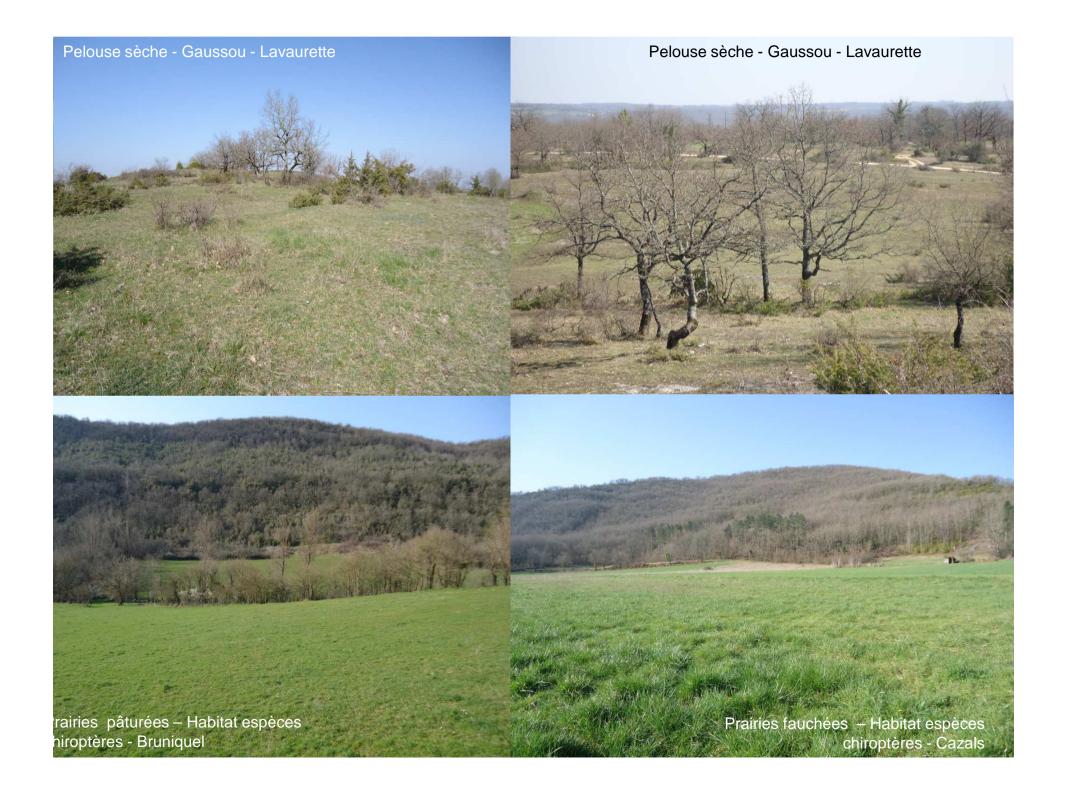


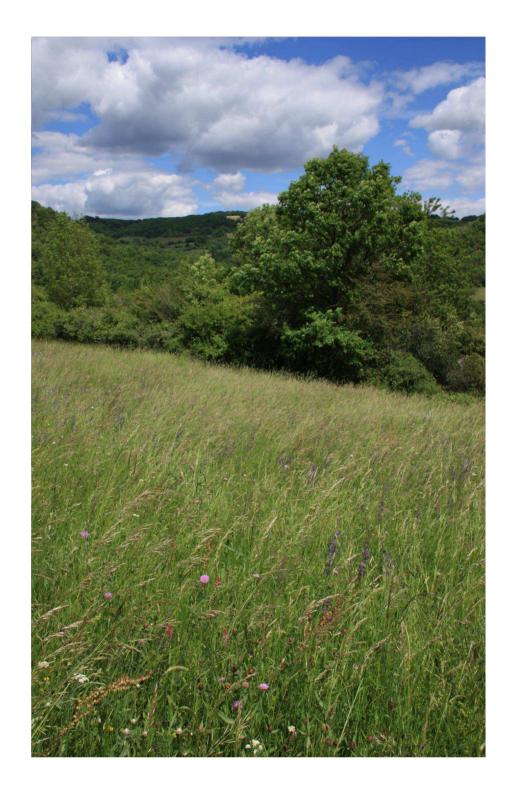


■ Bilan contractualisation 2014

- Surface contractualisée en 2014
- □ pelouses landes (habitat naturel IC) = 45 ha dont 16,5 ha sur Gaussou
- □ prairies (habitat d'espèces IC) =12,5 ha sur Site Gorges de l'Aveyron
- □ **total = 57,5 ha** (dont 16,5 ha sur le site de Gaussou)
- Montant engagé en 2014
- 10 279 € /an pour 5 ans







Résultats du concours Prairies Fleuries

Site « Forêt de Grésigne et environs »





> Mise en œuvre des actions issues du DOCOB

Actions non contractuelles

- □ Conserver les cavités importantes pour les chauves-souris : suivis des populations - R5a
- Conserver les cavités importantes pour les chauves-souris :
 autres grottes suivis des populations R5b
- ☐ Inventaire Damier de la Succisse E2
- ☐ Mise au format des **données de suivi** : inventaire, la cartographie, le traitement des données sous SIG



Conservation des cavités importantes pour les chiroptères Grotte X (*) Concertation

Objectifs : pérennisation des populations de chiroptères cavernicoles (Grand Murin et le Minioptère de Schreibers) et gestion de la fréquentation du milieu souterrain

Actions réalisées

- Demande d'autorisation d'accès auprès des propriétaires suivant le protocole défini.
- Suite à divers problèmes de calages de dates et disponibilités un seul contrôle sera réalisé, le 23 juin 2014.







(*) Données par grotte réservées aux membres du comité de pilotage



 Conservation des cavités importantes pour les chiroptères : autres grottes - R5b Suivi des populations

Actions réalisées

- Suivi des chauves-souris à la grotte du Y(*) (gîte de mise bas) :
 - Les contrôles seront réalisés fin juin et début juillet
- Suivi du transit automnal des chauves-souris à la grotte Z, A et B (*)
 - Ils seront réalisés à l'automne.

CEN MP (bénévole - hors financement animation DOCOB) : grotte D, E et F(*)

- Suivi fréquentation humaine à l'automne à la grotte Z

(*) Données par grotte réservées aux membres du comité de pilotage



Inventaire du Damier de la succisse – E2

Prospections réalisés début mai :

- -Recherche des adultes (imagos) et pontes
- -Prospections dans milieux favorables (pelouses ou prairies) avec succisse
- -Date théorique et habituelle de vol début mai
- -2014 année particulière (premières éclosion plus précoces et secondes plus tardives)





☐ Inventaire du Damier de la succisse — E2

- Résultats :

-Un seul site trouvé avec le Damier (* données localisées réservées aux membres du comité de pilotage)

-Plusieurs dizaines d'individus





➤ Mise en œuvre des Chartes Natura 2000

Aucune charte signée dans le cadre de la « tranche 2014 » de l'animation des DOCOB

Communication sur cet outil / recherche de nouveaux signataires non préconisés par la DREAL MP



> Participer au réseau des opérateurs / animateurs Natura 2000 de Midi-Pyrénées

Réunion du « Réseau des animateurs Natura 2000 Midi-Pyrénées » organisée par la DREAL Midi-Pyrénées :

non prévue en juin .. déroulement en septembre / octobre ?

Présence CPIE Midi-Quercy



Animation tranche 20134 Temps passé pour mener les missions d'animation par l'équipe opératrice

29 Avril au 31 décembre 2014

Ces données seront remises au maître d'ouvrage

à la fin de la période d'animation (cf. date de début de cette opération)



Actions SM Pays Midi-Quercy à ce jour, hormis celles déjà mentionnées :

- > Suivi administratif, technique et financier :
- ✓ Préparation de la délibération concernant le renouvellement de la structure porteuse de l'animation des DOCOB pour la période 2015-2017 (candidature du SM Pays MQ) et autres délibérations liées (travail à venir)
- ✓ Information auprès des élus du Pays Midi-Quercy ;
 ex. réunion élus bureau du PMQ le 19 juin information / le cas échéant délibération, Comité Syndical 10 juillet
- ✓ Préparation des dossiers de demande d'acompte, de solde, participation à la rédaction du rapport d'activités (actions à venir)

Suivi de la mise en œuvre des DOCOB

- ✓ Avis sur les documents présentés par les opérateurs et sur le déroulement des diverses actions prévues (actions à venir)
- ✓ Participation aux actions de communication prévues sur les animations



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONNEXES - VOLET 2014

Actions prévues en 2014 dans le cadre de la politique de tourisme durable du Pays Midi-Quercy

Hors budget de l'animation des DOCOB de ces 2 sites susceptibles d'avoir des effets induits positifs (environnementaux)

Poursuite de la mise en œuvre du « Contrat de destination Tarn-et-Garonne »

- Rencontre de collectivités ayant la compétence pour aménager et équiper certains sites identifiés
- Recensement d'autres itinéraires de découverte susceptibles d'être mis en relation avec l'itinéraire vélo-route (dont sentier sur le Causse d'Anglars, sentier de la loutre à Saint Antonin NV, sentier de la préhistoire à Bruniquel...).
- Etude de faisabilité pour la création de nouvelles boucles vélo

Ex. Ateliers de concertation organisés à Montricoux le 19/06/2014 dans le cadre de <u>l'étude de faisabilité en vue de l'élaboration d'un guide pratique dédié aux publics en itinérance (informations sur l'environnement, le patrimoine, la sécurité…)</u>

Perspectives à plus long terme : des liens avec les sites Natura 2000 seront à établir en terme de contenu de l'information touristique à diffuser, de sensibilisation des publics à la préservation de l'environnement...



Désignations

par les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

(1)

Désignation de la structure porteuse maître d'ouvrage du suivi, de l'animation et de la mise en œuvre des DOCOB pour une période de 3 ans :

2015-2017



Propositions de candidatures

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Intervention de M. MAFFRE Président du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Présentation de la délibération prise en Comité Syndical du Pays Midi-Quercy le 22 mai 2014

Autres structures candidates ?

 Désignation de la structure porteuse par les collectivités locales et leurs représentants



(2)

Désignation du Président des COPIL de ces sites Natura 2000

Président actuel Candidat(s)

(3)
Il est proposé de désigner également
les vice-présidents des COPIL de ces sites
(un vice-président par site)

Vices-Présidents actuels Candidat(s)

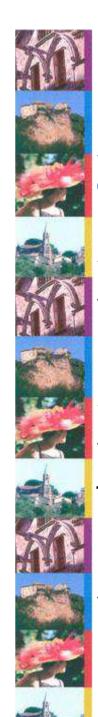


Programme prévisionnel de l'animation des DOCOB - volet 2015

Propositions (projet)

(période prévisionnelle : mars 2015 - mars 2016)

Données mises à jour après le 25/06/2014 pour prendre en compte les observations émises lors de la réunion des COPIL



Légende

Action suivie du chiffre (M) : MINIMUM, action estimée essentielle, « incompressible » (future tranche ferme)

Action suivie du chiffre (1) : conditionnelle, de niveau 1 Actions conditionnelles.

Action suivie du chiffre (2) : <u>conditionnelle</u>, de niveau 2 Actions conditionnelles. <u>Les actions conditionnelles de</u> niveau 1 sont estimées prioritaires par rapport à celles-ci.

Actions tranche ferme + actions conditionnelles 1 + 2 = actions prévisionnelles « MAXIMUM »



Propositions pour le programme d'animation volet 2015 Période <u>prévisionnelle</u> : mars 2015 à mars 2016 - Projet de programme

- > Assistance administrative pour le compte du COPIL et du Président :
- ✓ Préparation réunion des COPIL + réunion des COPIL + compte-rendu (M)
- ✓ Préparation du programme prévisionnel et besoins financiers de l'animation 2016 (M)
- Suivi de la mise en œuvre des DOCOB
- √ 1 rapport d'activités sur cette période (bilan de l'animation)

 (M)
- ✓ Remplir données sur outil SUDOCO (M)
- ✓ Cartographies des actions mise en œuvre (contrats et, le cas échéant, charte)
 (M)
- ➤ Mise à jour des DOCOB :
- ✓ Proposer des évolutions n'est pas estimé nécessaire en 2015 (pour mémoire)
- > Mise en œuvre des actions de communication
- ✓ Informations sur Natura 2000 (a minima : un bulletin d'information annuel) (M)

Et, selon le budget dont disposera le SM PMQ - éventuellement :

- . 3 réunions d'information sur Natura 2000 au sein des collectivités territoriales (1)
- . Informations complémentaires dans les médias (2)



Propositions pour le programme d'animation volet 2015

- ✓ Faire vivre la charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme <u>G. Aveyron</u>
 <u>Selon le budget dont disposera le SM PMQ éventuellement :</u>
 - . Renouvellement des signataires de la charte de bonnes pratiques pour 2015- 2017 (1)
 - . Consultation d'acteurs en lien avec la charte de bonnes pratiques (ex. industriels) (1)
 - . 1 journée de formation pour les collectivités territoriales (1)
 - .1 opération de nettoyage, site Gorges Aveyron (avec acteurs rivière, les signataires de la charte de Bonnes pratiques, le grand public) (1)
 - . 1 animation pour le grand public : découverte des sites Natura 2000, sensibilisation à la charte de bonnes pratiques (site Gorges Aveyron), ex. nuit de la chauve-souris **(2)**
 - . 1 journée de formation (pour les représentants d'activités de pleine nature) (2)
- > Mise en œuvre des actions issues du DOCOB : actions contractuelles
- ✓ Recensement des bénéficiaires de mesures contractuelles : MAET et autres contrats (M) (pour mémoire / données recueillies lors des volets d'animation précédents)
- ✓ Préparation d'un PAE de chaque site (en septembre 2014 pour l'animation 2015), mise à jour des notices
- ✓ Assistance au montage de contrats, pré-instruction de contrats
 (M)

(M)

- ✓ Expertise avant contrat ou diagnostic pastoral pour les exploitants agricoles
 (M)
- ✓ Etablir le bilan des contrats et des actions contractualisées
 (M)

Selon le budget dont disposera le SM PMQ - éventuellement :

- . Actions auprès des propriétaires non agriculteurs (recensement, informations...)
- . Conseil auprès des exploitants agricoles (sur demande) (1)
- . Veille foncière auprès de la SAFER, en lien avec les sites Natura 2000 (2)



Propositions pour le programme d'animation volet 2015

- > Mise en œuvre des actions issues du DOCOB : actions non contractuelles :
- * Site Gorges Aveyron:

```
Suivi des populations de chauves-souris – (* ) à Saint Antonin (M)
Suivi des populations de chauves-souris (reproduction) - Autres grottes : (* ) (M)
Suivi de grottes d'hibernation (contrôle hivernal et mise en forme des données) :
6 grottes (* ) (M)
```

Selon le budget dont disposera le SM PMQ - éventuellement : Actions de conservation - Autres grottes : (*) à Penne (2)

* Site Gaussou:

Suivi de pelouses sèches dans le cadre d'un contrat (mise en place d'un pâturage), en concertation avec le Conservatoire Botanique National des Pyrénées (CBN PMP) (M)

* 2 sites :

Respect des annexes techniques concernant la cartographies et le traitement de données sous SIG (mise au format des données de suivi pour leur restitution) (M)

Selon le budget dont disposera le SM PMQ - éventuellement : Inventaire du Damier de la Succise (2)

^{*} Données réservées aux membres du comité de pilotage



Propositions pour le programme d'animation volet 2015

(suite des actions non contractuelles) :

✓ Mise en œuvre de la charte Natura 2000 :

Sur demande ou si souhait d'adhésion : informations (des bénéficiaires ou adhérents potentiels à la charte) et accompagnement technique sur demande, mais pas de relance ou de prospection prévue auprès de signataires potentiels (M)

Le cas échéant : transmission de la liste annuelle des parcelles nouvellement inscrites dans le cadre des chartes Natura 2000 (M)

Assurer la bonne prise en compte des habitats et des espèces d'intérêt communautaire dans les évaluations environnementales :

Selon le budget dont disposera le SM PMQ - éventuellement :

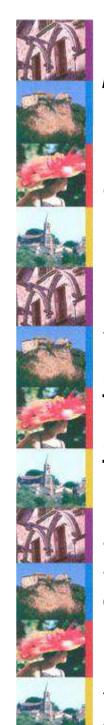
. Veille et informations sur les sites, dans les domaine de l'évaluation environnementales et des incidences (2)

Inciter à la réalisation ou à l'adaptation de plans de gestion ou de plans d'aménagement en forêt (2)

> Participer au réseau des opérateurs / animateurs :

Participer aux réunions régionales et départementales (M)

Selon le budget dont disposera le SM PMQ - éventuellement : Contribuer aux échanges d'information, à la formation d'outils ; mutualiser les expériences (ex. actions du maître d'ouvrage, en plus de celles déjà mentionnées) (2)



BUDGET PREVISIONNEL ANIMATION volet 2015

Données mises à jour après le 25/06/2014 pour prendre en compte les observations émises lors de la réunion des COPIL – **VERSION DE PROJET**

Les dépenses seront engagées selon le montant des aides financières effectivement mobilisables et le choix final des élus. Compte-tenu de ces éléments et incertitudes, 3 scenarios sont proposés :

DEPENSES PREVISIONNELLES:

Actions estimées « incompressibles » (INC) : 27 100 €

OU: INC + actions conditionnelles (1): 41 660 €

OU: INC + actions conditionnelles (1) + (2): 52 300 €

Les montant des dépenses prévisionnelles indiquées incluent :

- les prestations externes d'animation des DOCOB ainsi que, en sus,
- d'autres dépenses (notamment temps agent du SM PMQ et dépenses de communication)

RECETTES PREVISIONNELLES:

Aides Etat + Union Européenne (FEADER): 90 %

Autofinancement: 10 %



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:

Actions prévisionnelles 2015 dans le cadre de la politique de tourisme durable du Pays Midi-Quercy

Hors budget de l'animation des DOCOB de ces 2 sites susceptibles d'avoir des effets induits positifs (environnementaux)

Programme prévisionnel 2015 en construction à ce jour

il sera présenté au cours du 2^{ème} semestre 2014 et sera soumis à une validation par les élus



POINTS DIVERS

Proposition de Nature Midi-Pyrénées concernant la Magicienne Dentelée et l'Azuret du Serpolet

Intervention de Mme Nathalie GROSBORNE CPIE Midi-Quercy

Introduction



Proposition de Nature Midi-Pyrénées concernant la Magicienne Dentelée et l'Azuret du Serpolet

Intervention de M. Gilles LEBLANC – DDT 82

Point réglementaire et liens avec les sites Natura 2000



La magicienne dentelée (Saga pedo), orthoptère L'azuré du serpolet (Maculinea arion), lépidoptère

Dispositions réglementaires

Ces deux espèces sont protégées sur l'ensemble du territoire et font l'objet de mesures de protection (AM du 23 avril 2007).

Sont notamment interdits:

- La destruction, l'enlèvement et la perturbation intentionnelle des animaux,
- La destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux,
- La détention, la naturalisation, la commercialisation.



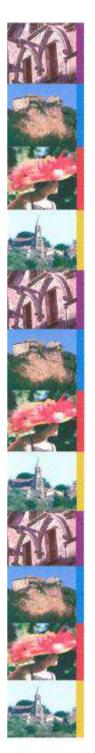
Situation par rapport à Natura 2000

Les deux espèces sont :

- Mentionnées à l'annexe II de la directive européenne
 « habitat » en date du 21 mai 1992
- Non mentionnées dans la liste nationale (annexe 2 de l'AM du 16 novembre 2001)

Conclusion:

- La protection est totale sur tout le site comme sur tout le territoire national.
- La non prise en compte par Natura 2000 ne permet pas la mise en place de mesures contractuelles de gestion du milieu destinées à assurer sa conservation, voire la restauration.
- Question : quelles seraient les mesures de gestion appropriées ?



Proposition de Nature Midi-Pyrénées concernant la Magicienne Dentelée et l'Azuret du Serpolet

Intervention de Nature Midi-Pyrénées Mathieu MENAND

Présentation de l'étude en cours / perspectives



Merci de votre attention

Contacts:

SM Pays Midi-Quercy, Bertille DANIEL	05 63 24 60 64
CEN Midi-Pyrénées, Frédéric NÉRI	05 81 60 81 90
Chambre d'agriculture 81, Claire HERMET	05 63 48 83 48
CPIE Midi-Quercy, Nathalie GROSBORNE	05 63 24 06 26